

L'ORDRE DES CHIMISTES DU QUÉBEC FÉLICITE JEAN BOULET POUR SA NOMINATION À TITRE DE MINISTRE RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES LOIS PROFESSIONNELLES

Montréal, le 11 septembre 2025 — L'Ordre des chimistes du Québec (Ordre) tient à adresser ses félicitations au ministre du Travail Jean Boulet pour ses nouvelles responsabilités à l'application des lois professionnelles.

Dans cette nouvelle fonction, M. Boulet jouera un rôle déterminant dans la protection du public québécois, en veillant à la bonne application du cadre réglementaire des professions et en s'assurant que la protection du public reste au cœur des priorités des ordres professionnels. Il aura également la responsabilité de poursuivre l'important chantier de modernisation du système professionnel, amorcé par sa prédécesseure, Mme Sonia LeBel.

« L'Ordre offre à M. Boulet, conjointement à l'Office des professions du Québec, toute sa collaboration afin de relever les défis existants pour rendre plus efficace le système professionnel », souligne M. Michel Alsayegh, président de l'Ordre.

Pour encadrer adéquatement la pratique de la chimie, dans une perspective de protection du public, l'Ordre réaffirme sa volonté de voir la Loi sur les chimistes professionnels (LCP) actualisée pour qu'elle corresponde aux enjeux actuels de la profession. Adoptée en 1926 et modifiée pour la dernière fois en 1964, la LCP est aujourd'hui en décalage avec l'exercice de la profession.

« L'utilisation des substances chimiques est omniprésente dans notre quotidien, que ce soit dans les aliments, les médicaments, les matériaux, l'énergie ou les produits de consommation. Le public doit pouvoir compter sur des professionnels dûment formés et encadrés. Une pratique inadéquate de la chimie comporte des risques pour la santé publique, l'environnement et la sécurité de la population. Seul un encadrement rigoureux, assuré par des membres de l'Ordre, peut offrir les garanties nécessaires à la protection du public », poursuit M. Alsayegh.

L'Ordre souhaite également exprimer ses remerciements à Mme Sonia LeBel pour le travail qu'elle a accompli au cours de son mandat et pour le courage dont elle a fait preuve en initiant le chantier de modernisation du système professionnel, qui a célébré ses 50 ans d'existence. L'Ordre lui souhaite ses meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions de ministre de l'Éducation.

À propos de l'Ordre des chimistes du Québec

L'Ordre des chimistes du Québec regroupe près de 3000 membres œuvrant dans des domaines variés tels que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire et la recherche. Sa mission est de veiller à la protection du public québécois en encadrant rigoureusement l'exercice de la chimie, une discipline omniprésente dans la vie quotidienne. Fondé en 1926, l'Ordre est l'un des premiers à avoir été encadré par le Code des professions dès son adoption en 1973.